

PROCÈS-VERBAL d'une réunion ordinaire du **Conseil d'établissement (CÉ)** de l'école primaire des Explorateurs (205, rue Désiré-Juneau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier), tenue le jeudi 13 mars 2025, à 18 h 30, à laquelle ont participé :

Les représentants des parents :

- M^{mes} Mariève Allard, Andrée-Anne Dubois, Allison Fortier, Stéphanie L'Heureux et Chloé Simard (en remplacement de M. Éric Pelletier)

Les représentantes des enseignants :

- M^{mes} Marie-Michèle Godbout, Joëlle Lavoie-Landry et Roxanne Rinfret-Bernier

Les représentantes du personnel de soutien :

- M^{mes} Anne-Marie Gauthier et Roxanne Thibault-Dufour

Autres présences :

- M^{mes} Vicky Caron (parent substitut)
- M. Martin Savard (directeur)

Absences :

- M. Éric Pelletier (membre parent)
- M^{me} Nathalie Laprade (représentante de la communauté)

1. Ouverture de l'assemblée

M^{me} Stéphanie L'Heureux déclare la séance officiellement ouverte à 18 h 33 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

CÉ-2024-2025-34

Il est proposé par M^{me} Roxanne Thibault-Dufour que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du jeudi 6 février 2025

CÉ-2024-2025-35

M^{me} Chloé Simard propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 6 février 2025 tel que modifié.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal

M^{me} Stéphanie L'Heureux effectue les suivis du procès-verbal.

5. Droit de parole au public

Un parent s'est présenté à la rencontre, mais n'a pas demandé le droit de parole.

6. Sortie éducative

Une nouvelle sortie éducative au Parc du Grand-Héron a été proposée par les titulaires de 6^e année. Celle-ci se déroulerait le 19 juin 2025 en après-midi.

CÉ-2024-2025-36

Il est proposé par M^{me} Stéphanie L'Heureux que la sortie nommée précédemment soit adoptée.

Proposition adoptée à l'unanimité

7. Reconnaissance de l'engagement parental

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Mérite vise à honorer un parent (ou un groupe de parents ayant des réalisations communes) qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans notre école ;

ATTENDU QUE la catégorie Bronze permet de nommer un lauréat par école du centre de services scolaire ;

CÉ-2024-2025-37

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Stéphanie L'Heureux ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'établissement

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2025 et de remettre des prix de la catégorie Mérite à M^{mes} Andrée-Anne Dubois, Annie Dussault et Geneviève Gauthier et M. Sylvain Dallaire.

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2025 et de remettre un prix de la catégorie Bronze à M^{me} Hélène Ouellette.

DE transmettre la liste des lauréats à la Fédération avant le mercredi 30 avril 2025.

Proposition adoptée à l'unanimité

8. Création d'un fonds à destination spéciale

M. Martin Savard explique que l'argent amassé lors des campagnes de financement doit être déposé dans un fonds à destination spéciale.

CÉ-2024-2025-38

Mme Stéphanie L'Heureux propose de reconduire l'utilisation du fonds à destination spéciale en notant que le tiers du montant accumulé par les levées de fonds 2024-2025 devra servir à bonifier les sorties éducatives des élèves l'an prochain et que la somme restante sera ajoutée à celle déjà placée dans le fonds à destination spéciale des années antérieures (aménagement de la cour d'école).

Proposition adoptée à l'unanimité

9. Horaire de fin d'année

M. Martin Savard explique brièvement le déroulement de la journée de la fête de fin d'année qui se déroulera le vendredi 20 juin prochain.

CÉ-2024-2025-39

Il est proposé par M^{me} Andrée-Anne Dubois que la journée du vendredi 20 juin 2025 se déroule en fonction d'un horaire continu qui se terminera vers 18 h 30 et qu'il n'y ait pas d'école ni de service de garde le lundi 23 juin 2025. Il faudra également prévoir un 48 minutes de moins à l'horaire pour le préscolaire.

Proposition adoptée à la majorité

10. Budget 2024-2025

M. Martin Savard présente sa 2^e reddition de comptes pour 2024-2025.

11. À l'école, on bouge !

M. Martin Savard présente les différentes activités qui ont lieu mensuellement durant l'année scolaire 2024-2025.

12. Parole à représentante du service de garde

M^{me} Roxanne Thibault-Dufour n'a rien à mentionner.

13. Parole au membre de la communauté

M^{me} Nathalie Laprade est absente. Toutefois, elle tenait à préciser qu'il y aura un camp de jour pour les 25, 26 et 27 août 2025. Ces journées seront payables à la journée et elles ne sont pas encore publicisées.

14. Parole aux représentantes du comité de parents

M^{mes} Andrée-Anne Dubois et Allison Fortier ne se sont pas présentées à la dernière rencontre du comité de parents.

15. Parole au responsable de la trésorerie

M^{me} Andrée-Anne Dubois mentionne que le solde du budget du CÉ est toujours de 1 750 \$

16. Sujet divers

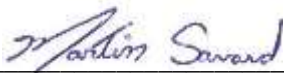
Aucun sujet n'a été ajouté à l'ordre du jour.

17. Levée de l'assemblée

CÉ-2024-2025-40

Il est proposé par M^{me} Stéphanie L'Heureux que la séance soit levée à 19 h 30.

Proposition adoptée à l'unanimité



Martin Savard
Directeur



Stéphanie L'Heureux
Présidente